

2011_B302

**OBJET : Développement économique et Emploi - ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil
- Réservation du lot M**

Le 21 juillet 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 15 juillet 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DRAOUZIA Fatima, membre du Bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, conseiller communautaire, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau, donne pouvoir à BUCCI Dominique - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à RIVET-JOLIN Catherine - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - PERRIN Jean-Marc - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc, vice-président, Bouc Bel Air, donne pouvoir à SANGLINE Bruno - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre

Excusé(e)s :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence

Monsieur Bruno SANGLINE donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 21 JUILLET 2011

Rapporteur : Monsieur Roger PELLENC

Objet : Développement économique - ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil - Réservation du lot M
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il s'agit de réserver le lot M d'une contenance de 3562 m² au sein de la ZAC du Carreau de la mine située à Meyreuil, au groupe Alliance BTP en vue de l'implantation de son agence délocalisée au sud de la France.

Exposé des motifs :

Le groupe Alliance BTP est spécialisé dans les travaux de réparations après sinistres (incendies, explosions, catastrophes naturelles, dégâts des eaux...) et dans les réparations de fondations (injections de résines sous dallage, reprise en sous œuvre, réparations des structures en béton armé...). Il est actuellement situé à Paris et représenté par trois agences à Toulouse, Nîmes et Meyreuil (Chemin de Pontet).

Le groupe Alliance BTP emploie trente neuf salariés. Il est un acteur majeur dans le domaine de l'ingénierie et des travaux de réparation et est en relation avec des grandes compagnies d'assurance.

L'agence de Meyreuil est aujourd'hui dans un espace de travail beaucoup trop étroit, l'espace d'entrepôt est aussi trop restreint. Par ailleurs, le groupe prévoit une extension rapide de ses activités et des embauches. L'implantation de l'entreprise dans la ZAC permettra la création de dix emplois supplémentaires en trois ans.

Dans le cadre de ce développement, le groupe souhaite réaliser un investissement immobilier par l'intermédiaire de la construction d'un bâtiment de 1250 m², de bureaux de 250 m² ainsi que d'un atelier de 100 m² et une aire de stockage de 1000 m².

Suite à une réunion du Comité d'Agrément, un courrier a été adressé au groupe Alliance BTP, l'informant de l'avis favorable du Comité pour son implantation sur la ZAC et lui indiquant le prix de vente à savoir 60 € HT / m². L'entreprise a accepté les conditions de vente et les conditions proposées.

Afin d'enclencher les démarches du côté de l'entreprise, il est proposé aujourd'hui de lui réserver le lot M d'une contenance de 3562 m². La localisation de ce terrain est annexée au présent rapport.

Une délibération de cession du lot vous sera présentée ultérieurement.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU la délibération n° 2006_A350 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2006 créant la ZAC,

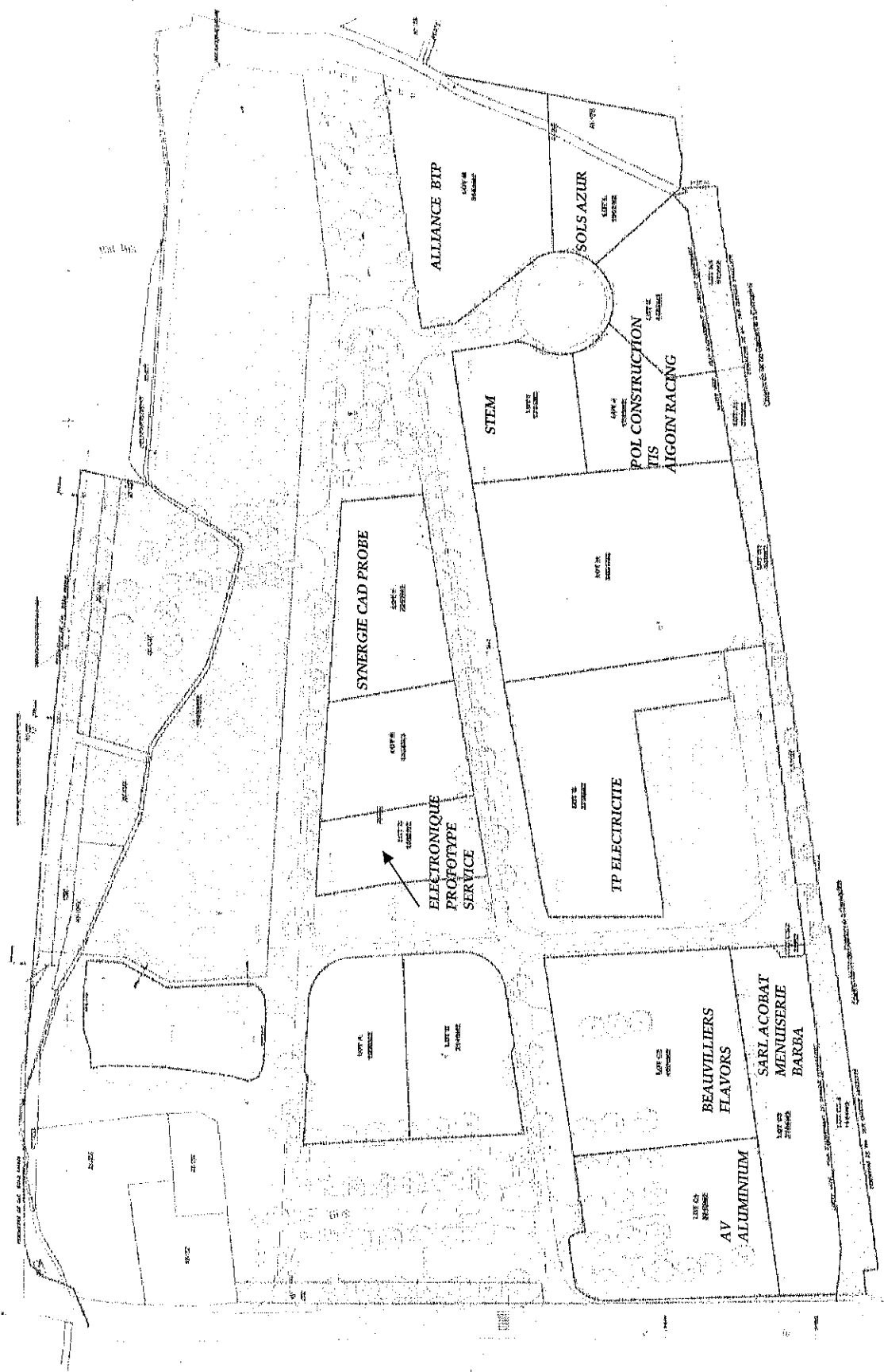
VU la délibération n° 2007_A452 du Conseil Communautaire du 14 décembre 2007 approuvant le programme des équipements publics et le dossier de réalisation de la ZAC,

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DONNER un accord pour la réservation du lot M d'une contenance de 3562 m² au groupe Alliance BTP sur la ZAC du Carreau de la Mine.**

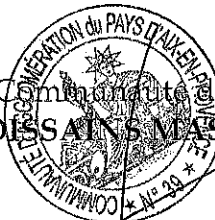


**OBJET : Développement économique et Emploi - ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil
- Réservation du lot M**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le

27 JUIL. 2011